

Séance du 24 février 2025

L'an deux mil vingt cinq, le vingt quatre du mois de février, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, sous la présidence du Maire, M. Eric COUDERC

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
25	24	24
		Pour : 24
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

COUDERC Eric, Maire, GIRARDEAU Nadia, BREBION Benoit, HERSANT Marie-Noelle, PICHON Daniel, CADORET Nadia, FELDFEBEL Dominique, JADEAU Valérie, BERTRAND Endy, BOISSINOT Jérôme, BOUSSEAU Vincent, CHALMEL Florence, CREPIN Cedric, DROUET Céline, FERCHAUD Marie-Paule, FORGET-GAGEOT Florence, GILBERT Philippe, GUIMBRETIERE Sylvain, MORISSET Marie-Paule, PERRAULT Christophe, REMIGEREAU Elodie, RENO Sarah, ROUX Jean-François, VALTAT Karine Conseillers Municipaux

Procuration(s) :

Date de la convocation
18 février 2025

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
28 février 2025

Etai(en)t excusé(s) :

GABARD Bruno,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
CADORET Nadia

28 février 2025
et publication du
28 février 2025

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de COUDERC Eric, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024 le vingt cinq du mois de février deux mil vingt cinq.

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent de fonctionnement de :	75 933,62
	- un déficit reporté de :	62 282,58
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	13 651,04
	- un déficit d'investissement de :	530 085,59
	- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
	Soit un besoin de financement de :	530 085,59
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	13 651,04
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	13 651,04
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,00
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	530 085,59

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Saint Laurent sur Sèvre



Le Maire COUDERC Eric

le(s) secrétaire(s) de séance